



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2016-527 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT N° 2014-515 CONCERNANT
LA NUMÉROTATION DES IMMEUBLES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité du Canton de Shefford, lors de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2016, a adopté le *Règlement n° 2016-527* intitulé « *Règlement n° 2016-527 modifiant le règlement n° 2014-515 concernant la numérotation des immeubles* ».

Ce règlement a pour objet de modifier l'article 6 du *Règlement n° 2014-515 concernant la numérotation des immeubles* relatif à la zone d'installation afin de se modeler aux réalités de son application.

Avis est également donné que ce règlement est disponible pour consultation à la Mairie du Canton de Shefford, au 245 chemin Picard à Shefford, aux heures ordinaires de bureau.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Shefford, ce 7 novembre 2016.

Sylvie Gougeon, gma

Directrice générale et secrétaire-trésorière